

Bulletin d'inscription

Formation **Le maire, RH de sa collectivité**

Lieu **Metz**

Date choisie Session / samedi 18 septembre 2021 - 9h00-17h30

Le stagiaire

Civilité Mme - Mlle - M.

Nom Prénom

Fonction exercée

Téléphone Email

Adresse

Code postal Ville

La collectivité

Type Mairie - Communauté de Commune
 Conseil Régional - Conseil Départemental

Intitulé

Adresse

Code postal Ville

Responsable

Téléphone Email

Nombre d'habitants

Signature de l' élu

Signature et cachet de la collectivité

Tarifs de la formation T.T.C par jour*

Le coût de cette prestation sera facturé par l'ENSAP sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.

- > **300 €** Pour une commune de moins de 5 000 habitants
- > **350 €** Pour une commune de 5 000 à 20 000 habitants
- > **400 €** Pour une commune de 20 000 à 50 000 habitants
- > **500 €** Pour une commune de 50 000 à 100 000 habitants
- > **550 €** Pour une commune de plus de 100 000 habitants, Conseillers, Départementaux et Conseillers Régionaux
- > **550 €** Tarif unique DIF élus

Les tarifs comprennent les frais de formation, le café d'accueil et le repas du midi.

* Prix net, en exonération de TVA. TVA non applicable, article 261 al4°4 du CGI

Conditions générales de ventes

En cas d'annulation, si l'annulation a lieu au moins 8 jours francs avant le début de la formation, la collectivité ne s'acquittera d'aucun frais. Si l'annulation a lieu entre 8 jours francs et 5 jours francs avant la formation les frais seront à hauteur de 50% de la somme due. Si l'annulation a lieu moins de 5 jours francs avant le début de la formation ou en cas d'absence, la collectivité ou le stagiaire prenant en charge la formation devra s'acquitter de 100% de la somme due.

Un stagiaire est réputé inscrit s'il a renvoyé par courrier ou email un bulletin d'inscription signé de sa main et du responsable légal de la collectivité.

Les frais de déplacement sont à la charge du stagiaire ou de la structure prenant en charge la formation.

L'ENSAP se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation. Dans ce cas le stagiaire sera averti au moins 8 jours avant la date prévue. L'ENSAP se réserve le droit de ne pas indiquer au stagiaire les raisons de cette annulation.

Formation

Le maire, RH de sa collectivité

Objectif

- Se positionner autour des enjeux de la fonction de Maire / Elu – Employeur – Manager de la collectivité territoriale.
- Identifier le rôle et les responsabilités des élus et de l'administration en charge de la gestion des ressources humaines.
- Maîtriser les fondamentaux des questions liées aux ressources humaines.
- Mettre en œuvre une stratégie RH spécifique à sa collectivité et tenant de ses contraintes et de ses ressources propres.
- Savoir mobiliser les équipes municipales en charge de la mise en œuvre du projet de mandat.

Programme

- Introduction : qu'est-ce que la fonction publique territoriale ? La fonction publique territoriale : son organisation, ses acteurs, ses missions et son statut.
- Les fondamentaux de la fonction publique territoriale
- Les acteurs d'une politique des ressources humaines.
- Les enjeux du bon positionnement des élus en matière RH.
- La stratégie RH de l'exécutif et de la collectivité.

Prérequis :

- Aucun

Moyens pédagogiques:

- Support pédagogique
- Etudes de cas et exercices
- Évaluation finale de la formation par un QCM. Le stagiaire est réputé réussir la formation à partir de la note de 10/20.

Modalités / Conditions d'accès :

- Présentiel

- Durée du stage : 1 journée de 6 heures
- Accueil des personnes en situation de handicap sous conditions. Pour plus de renseignements 03 87 37 15 21

Taux de réussite :

- en attente

Taux de satisfaction :

- en attente

Lieu / Metz

L'Ibis Styles Metz Centre gare est idéalement situé à seulement 100m de la gare, 5min à pied du Centre Pompidou et à 10min à pied du centre historique de Metz et de sa Cathédrale Saint Etienne.

📍 IBIS STYLE METZ - 23 AVENUE FOCH - 57000 METZ

☎ 03 87 66 81 11